



INSCRIPTION ECOLE RENTREE 2022-2023

Les dossiers d'inscription sont à transmettre à l'accueil de la mairie de Vimines durant les heures d'ouverture ou par mail à contact@vimines.com

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

LISTE DES PIECES A FOURNIR A LA MAIRIE DE VIMINES

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée des deux responsables légaux
- Copie recto-verso de la carte d'identité des deux responsables légaux
- Copie intégrale du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eaux, EDF, Taxe d'habitation)
- Si nécessaire, le certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école

A réception du **dossier complet**, les éléments seront transmis aux élus chargés de la vie scolaire qui étudieront la recevabilité de la demande.

Après validation du dossier par les élus, ce dernier sera enregistré sur le site de l'académie de Grenoble par un agent de la collectivité.

Lorsque la validation du dossier sera définitive, un mail de confirmation sera envoyé à la famille et à la directrice du groupe scolaire de Vimines.

En complément, merci de bien vouloir transmettre à la directrice du groupe scolaire de Vimines, une copie du carnet de vaccination de l'enfant. Attention, pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, 11 vaccins obligatoires, par mail à **ce.0731001S@ac-grenoble.fr**

Pour information :

Les dossiers d'inscription des accueils périscolaires, du restaurant scolaire et extrascolaires seront transmis aux familles par mail en juin 2022. Ils seront également accessibles sur le site de la mairie de Vimines www.vimines.com

Les services du Centre de loisirs de Vimines sont joignables par mail à centreloisirs@vimines.com